

Paris, le 11 octobre 2022

Délégation de l'APVF auprès du ministre de l'Education nationale : l'école est un bien commun qui demande l'engagement de tous

Une délégation de l'Association des Petites Villes de France (APVF), composée de Christophe Bouillon, Président, ancien député de Seine-Maritime, Maire de Barentin, et de Jean-Michel Morer, référent sur les questions d'Education et maire de Trilport, a été reçue par le ministre de l'Education nationale, M. Pap Ndiaye.

Cette rencontre a été l'occasion pour l'APVF de rappeler que les Maires ne sont pas seulement, en matière d'éducation, les « gardiens des murs », mais qu'ils participent pleinement, en responsabilité, à la communauté éducative pour le succès des élèves et la préservation de notre socle républicain.

Par conséquent, l'APVF a souligné l'importance d'une réelle concertation entre les services de l'éducation nationale et les Maires après les ratés de la crise sanitaire. Les Maires des Petites Villes saluent la démarche initiée par le ministre de l'Education nationale, avec la mise en place d'une instance de dialogue pérenne entre la rue de Grenelle et les collectivités. Ils demandent également à veiller à la déclinaison opérationnelle sur le terrain des décisions qui sont prises par le ministère.

L'échange a permis d'aborder la question centrale de l'inclusion scolaire. L'APVF, qui alerte de longue date sur la pression qui pèse sur les sections Ulis faute de ressources en personnel suffisantes, apprécie le constat partagé quant à l'embolie des instituts médicoéducatifs (IME). L'APVF a réitéré sa proposition de considérer la pause méridienne comme temps scolaire pour ces sections, afin de limiter le fractionnement des journées des élèves et des AESH, et de préserver l'épanouissement de tous.

Enfin, l'APVF a pu réitérer ses remarques concernant le numérique en matière d'éducation. Elle a encouragé le ministre à privilégier une nouvelle approche, partant des utilisateurs que sont les professeurs et les élèves. L'APVF souligne que la transformation numérique de l'école ne pourra avoir lieu qu'à la condition d'une formation dispensée au corps enseignant non seulement sur les outils mais sur la maîtrise des usages et des méthodes pédagogiques.

Au terme de cet entretien, l'APVF se félicite du nouveau climat entre les collectivités territoriales et le ministère de l'Education nationale. Les Maires des Petites Villes participeront loyalement à toutes les initiatives locales pouvant aller dans le sens d'une concertation large et constructive au service du bien commun que constitue l'école.

Contacts Presse

André ROBERT, Délégué général - 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Gustave RICHARD, Conseiller – 06 50 83 85 30 – grichard@apvf.asso.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

